



Acteurs:

Maîtrise d'ouvrage: Ville d'Echirolles

Maîtrise d'œuvre: Sinequanon(aménagement paysagers), Atelier éO (urbaniste conseil), Indiggo (AMO QEB), Sogreah (voirie et réseaux divers)

Remarques : La SDH est propriétaire de l'ensemble du parc de logement et est le MO des opérations de logements sociaux

Coût de l'opération: 86,5 millions d'euros

(Démolition 6,8 millions, Reconstruction de 211 logements locatifs sociaux y compris hors site 30,6 millions, Réhabilitation et résidentialisation 16,7 millions, Aménagements des espaces publics et réseaux 22,9 millions, Equipements publics 8,2 millions et Conduite opérationnelle 1,3 million).

Surface: environ 13 ha

Etat d'avancement : livraison prévue pour fin 2015



crédits : la France vue du ciel - Ville d'Echirolles

En quelques mots

Le Village 2 est un grand ensemble de 853 logements sociaux exclu du fonctionnement spatial et social de la ville. Le projet de renouvellement urbain vise à changer l'image du quartier, à l'insérer dans le reste de la ville pour améliorer l'organisation territoriale. Le développement durable vient s'inscrire au cœur de cette démarche et s'exprime à travers les différentes composantes du projet.

Caractéristiques de l'opération

Thèmes traités en bleu

Insertion dans le territoire	Transport, mobilité, mode doux, Transport en commun	Mixité fonctionnelle et sociale	Gestion de l'énergie	Gestion de l'eau sur site	Gestion des déchets	Confort, santé, ambiance	QEB (Matériaux, conception, etc)	Chantier à faible nuisance	Concertation et participation des habitants	Gestion durable de l'aménagement	Activité économique et socio-culturelle
------------------------------	---	---------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------	---	----------------------------------	---

Insertion dans le territoire

- Ouverture du quartier sur le modèle de la trame environnante. Nouvelles rues créées en continuité du réseau viaire de la ville.
- Respect des formes architecturales de l'environnement urbain.
- Espaces composés par une multitude de strates (pelouses, prairies, arbustes, arbres), sélection d'essences locales.

Transport, mobilité, mode doux, transport en commun

- Amélioration de la cohabitation des modes de déplacements sur l'espace public
- Création de zones 30 et largeur des voiries diminuées pour réduire les vitesses de circulation des automobilistes.
- Trottoirs élargis, rendus plus confortable par la limitation du mobilier urbain.
- Implantation de points de stationnement vélos.

Mixité sociale et fonctionnelle

- Logements locatifs sociaux et privés, logements en accession sociale et privée à la propriété, immeuble intergénérationnel
- Commerces, équipements publics pour toutes tranches d'âges et tous publics (médiathèque, crèche, pôle jeunesse,...), zone d'activité

Gestion de l'eau sur le site

- Limitation des surfaces imperméabilisées pour favoriser l'infiltration d'eau.
- Eaux récoltées dans bassins d'infiltrations et noues filtrantes

Gestion des déchets

- Mise en place d'un nouveau système de tri sur le quartier (conteneurs enterrés)

Confort, santé et ambiance

- Nuisances sonores diminuées et cheminements plus fluides grâce à la priorité donnée aux modes de déplacement doux
- Confort des habitants amélioré par le mode de chauffage, la non utilisation de produits nocifs pour la santé, l'optimisation de l'éclairage naturel...

QEB

- Charte de qualité environnementale pour les bâtiments.
- Exigences : niveau « BBC RT 2005 » à minima pour les bâtiments
- Système de management partagé pour améliorer la qualité globale des bâtiments et aménagements.

Gestion durable de l'aménagement

- Dispositif de Gestion Urbaine et Sociale de proximité
- Aménagements conçus avec le souci d'un entretien facilité sans négliger la qualité des ambiances: présences de prairies, végétation résistante à la sécheresse estivale, utilisation de produits phytosanitaires exclue.

Activité économique et socio-culturelle

- Implantation d'un nouveau pôle commercial sur la future place centrale du quartier et espace d'activité économique (programme basé sur l'économie sociale et solidaire et l'artisanat)
- Programme d'équipements publics (Pôle jeunesse, crèche, centre de loisirs, centre social, médiathèque)

Concertation et participation des habitants :

Cf Zoom page 2

Village 2 : un renouvellement social urbain durable

Echirolles (38)

Juillet 2011



Retour d'expérience

Bernard JAY, AMO urbaniste conseil Atelier éO

Dès le diagnostic, les premières études ont été menées en aller-retour successifs entre les services de la ville, de la SDH et les élus. Nous avons attiré l'attention sur l'intérêt de la localisation du quartier à proximité de la frange verte, du vieux village, des accès vers le plateau de Champagnier. De plus, le quartier possède à l'ouest, une façade sur l'avenue du Général de Gaulle, axe principal d'Echirolles depuis Grenoble, par la Villeneuve et le centre-ville, en passant par la place des Cinq Fontaines, la mairie, les grands équipements. Cette avenue est également le support à la ligne A du tramway grenoblois, dont le terminus Denis Papin, se trouve à Village II.

Nous avons constaté la grande qualité des espaces verts (grands arbres) et la surface importante réservée aux espaces ouverts, publics et piétons. Le quartier était fermé sur lui-même, avec une partie enclavée et très dense au sud. Nous avons proposé d'ouvrir le quartier sur l'avenue Général de Gaulle, un maillage qui recrée des îlots pour que le quartier s'inscrive dans la trame de la ville.

Les réunions de concertation (pédagogique et d'appropriation) ont confirmé ces principes et ont entraîné une adhésion très forte de la population. Celle-ci s'est concrétisée par la signature unanime d'une pétition pour la mise en œuvre de ces propositions.

Nous créons une nouvelle place donnant sur l'avenue Général de Gaulle à proximité de l'arrêt du tramway. Elle sera visible, ouverte sur la ville. Sur cette place, nous trouverons les commerces déplacés pour plus de lisibilité, l'équipement central, de nouveaux logements. Le sud du quartier est désenclavé par une nouvelle rue. A l'intérieur du quartier, une grande coulée verte fédère tous les beaux espaces existants du nord au sud. Cet espace vert revalorisé est accompagné d'un large cheminement piéton. Le long de cet axe majeur piéton et cycle, se situent les équipements de la petite enfance, de la jeunesse et du sport.



Credits : Ville d'Echirolles



Credits : la France vue du ciel - Caracal Architectures - Ville d'Echirolles



Zoom sur un élément du projet

Concertation et participation des habitants

La rénovation urbaine du Village 2 a fait l'objet d'un projet concerté et soutenu par les habitants depuis son démarrage. Déjà forte d'une culture de concertation, la commune d'Echirolles impulse un ensemble d'actions pour développer la participation et renforcer la vie sociale. Ainsi avant même la validation du projet, en 2005, des réunions et ateliers de concertations sont organisés et plus de 600 habitants viennent signer une lettre collective pour soutenir la rénovation. Puis, ils interviendront pour la charte de relogement en 2007 et pour la création d'un guide du déménagement publié en 2008. C'est dans cette dynamique que le démarrage des travaux se poursuivra avec des ateliers et réunions publiques pour accompagner le processus de transformation du quartier.

Par ailleurs, l'information occupant une place importante dans l'implication des habitants, on a pu assister à l'ouverture de la « maison du projet » en 2009 qui joue un rôle de ressource et centralise tous les supports d'informations.

Enfin, une place est laissée à une implication plus artistique via la création de projets culturels (film, travail photographique) à la mémoire du quartier et du projet. En savoir plus : <http://village2.echirolles.fr/>

